

**e** : 29 juillet 2019 à 15:27 (GMT +02:00)

**De** : "pfmorrier

**À** : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

**Objet** : =?UTF-8?Q?Enqu=C3=AAte publique relative =C3=A0 la  
cr=C3=A9ation?= =?UTF-8?Q? d'un =C3=A9levage de volaille par EARL de  
Kermaria pa?= =?UTF-8?Q? de chair?=  
Kermaria pa? de chair?

Madame la Commissaire enquêtrice,

Ce message pour vous faire part de notre opposition à projet démesuré, comme voisins du Morbihan.

Nous avons pu prendre connaissance de l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne et avons remarqué sans mal que le dossier, en regard de son ampleur, a été mené par des gens insuffisamment compétents.

Tout particulièrement, les émissions d'ammoniac sont très mal étudiées. Nous rappelons que les stations de surveillance de l'air de St Brieuc et Brest ont sonné l'alarme en Avril car l'air breton présente une densité importante de particules fines que ces stations suivent et détectent. Mais à la différence de l'Île de France, il ne s'agit pas chez nous de circulation automobile ou d'industrie mais bien de l'élevage intensif. Donc il faut en finir avec cette pollution de l'air qui va se retourner un jour contre ses "promoteurs".

Par ailleurs, faire valoir que ce type de projet soutient l'emploi en Bretagne est passablement erroné car seul peut-être un emploi nouveau sera créé. Il est maintenant établi que l'emploi est bien mieux défendu par un élevage moins intensif et à plus forte valeur ajoutée (cf agriculture et élevage Bio).

Enfin, faire du poulet quasi-brésilien (car l'aliment viendra sans doute d'outre Atlantique pour une bonne part au moins) en Bretagne ce n'est pas une voie de long terme compte tenu de la désaffection des consommateurs français pour ce type de produit.

Merci, Madame la Commissaire enquêtrice, de prendre en compte notre déposition.

Cordialement,

Pascal et Frédérique Morrier

35550 - Sixt-sur-Aff